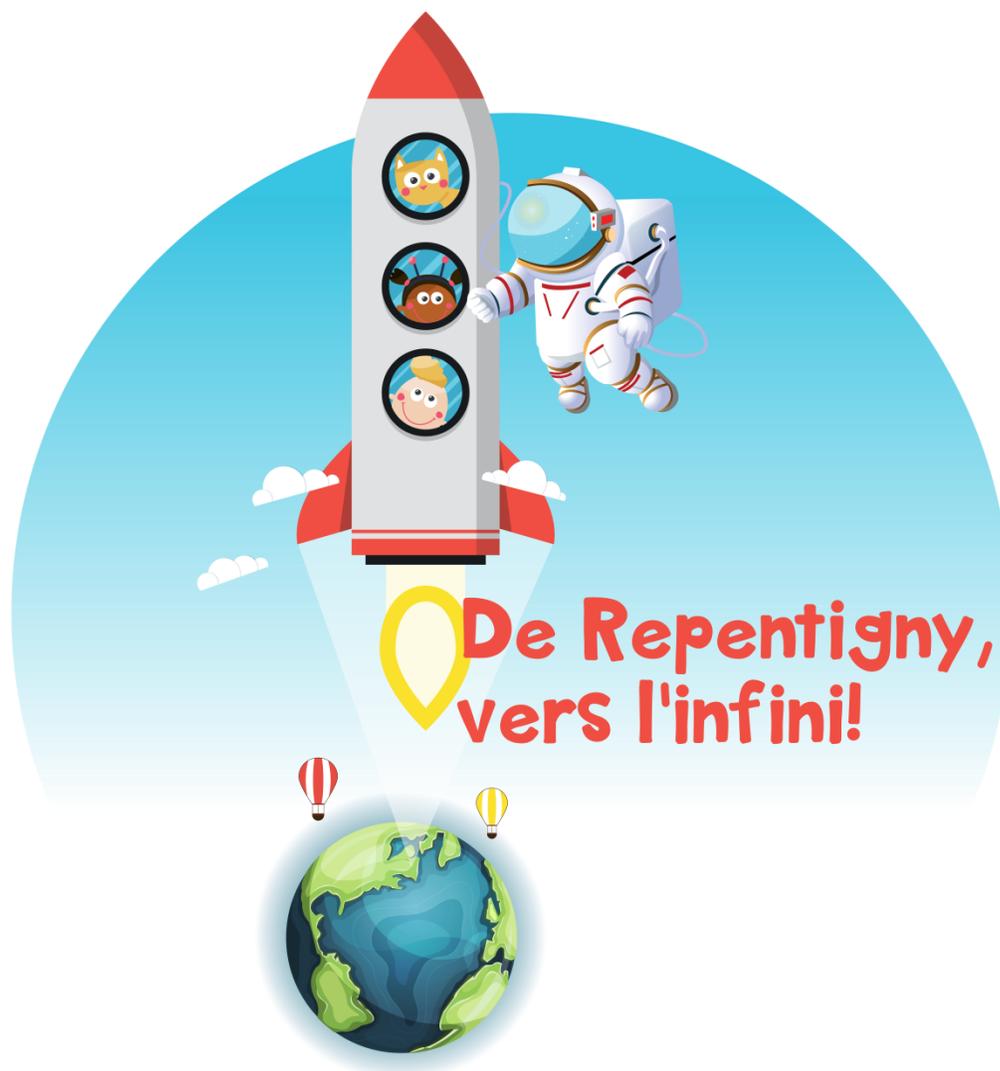


# Guide des parents



**De Repentigny,  
vers l'infini!**

**Camps de jour 2017**  
Service des loisirs, des sports et  
de la vie communautaire

**www.  
NON  
à la  
violence.com**

**Repentigny**  
*S'épanouir*

## Table des matières

ADRESSES ET ENTRÉES DES SITES DES CAMPS DE JOUR .....	3
Coordonnées .....	4
Camps de jour – Ville de Repentigny.....	4
Camps offerts en collaboration avec les organismes.....	4
APPEL DU DIMANCHE .....	5
DÉPART DU CAMP OU DU SERVICE DE GARDE .....	5
Diplôme aux fonctions d’animateur (DAFA) .....	5
EFFETS PERSONNELS DE L’ENFANT .....	6
Pour tous les camps .....	6
Pour le camp soccer .....	6
Pour les camps gymnastique et cheerleading.....	6
Gymnastique.....	6
Cheerleading.....	7
OBJETS PERDUS .....	7
ALLERGIES, MÉDICAMENTS ET BESOINS PARTICULIERS .....	7
PISCINES.....	7
Fonctionnement.....	7
Exigences particulières .....	8
Sites de baignade .....	8
INSCRIPTION, MODIFICATION OU ANNULATION.....	8
Inscription et modification .....	8
Annulation.....	9
Annulation/résumé .....	9
Adresses de transmission.....	9
JOURNÉE TYPE.....	10
Camps Toutenjeux, spécialisés et à la journée.....	10
Camps Gymnika/gymnastique et cheerleading.....	10
CODE DE VIE – CAMPS DE JOUR .....	11
Pour tous les camps de la programmation estivale.....	11
Cartons .....	11
Code de vie – camp cinéma.....	13

# ADRESSES ET ENTRÉES DES SITES DES CAMPS DE JOUR

---

Sites	Adresses	Entrées
Centre communautaire Laurent-Venne	225, boul. J.-A.-Paré	Entrée principale (près de la bibliothèque)
Centre d'art Diane Dufresne	11, allée de la Création	
Centre récréatif de Repentigny	740, rue Pontbriand	Entrée principale
Complexe sportif Gilles-Tremblay	223, rue Jacques-Plante	Entrée principale
École de la Paix	830, boul. Basile-Routier	Entrée du service de garde (à côté de l'entrée principale)
École secondaire l'Horizon	239, boul. J.-A.-Paré	Porte de l'aile C
École secondaire Jean-Baptiste-Meilleur	777, boul. Iberville	Aile F (stationnement arrière à côté des terrains de tennis)
MédiaLab	1, place d'Évry	
Parc de la Seigneurie	621, rue de la Seigneurie	Porte en face de la rue
Parc Laforest	175, rue Lorange	Porte en face de l'école
Parc Rivest	685, boul. Iberville	Porte en face du stationnement

# Coordonnées

---

## Camps de jour – Ville de Repentigny

Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Pour toute modification, ajout, annulation ou question sur vos inscriptions

450 470-3400

Pour signaler l'absence de votre enfant, laissez un message dans la boîte vocale.

450 470-3001, poste 3893

### Stéphanie Gilbert

Chef de section programmation  
Responsable de la programmation estivale  
[gilberts@ville.repentigny.qc.ca](mailto:gilberts@ville.repentigny.qc.ca)

450 470-3001, poste 3408

### Carolane Pétroni-Hamelin

Chef d'unité camps de jour  
Responsable des camps de jour  
[petroni-hamelinc@ville.repentigny.qc.ca](mailto:petroni-hamelinc@ville.repentigny.qc.ca)

450 470-3001, poste 3891

### Catherine Bibeau

Chef d'unité adjoint  
Responsable des organismes, des terrains de jeux et du programme d'aide-animateur bénévole  
[bibeauc@ville.repentigny.qc.ca](mailto:bibeauc@ville.repentigny.qc.ca)

450 470-3001, poste 3892

## Camps offerts en collaboration avec les organismes

Camps	Partenaires	Responsables	Coordonnées
Cheerleading et gymnastique	Club de gymnastique Gymnika de Repentigny	Sylvain Bourgeois	450 657-1342 <a href="mailto:bonjour@gymnika.com">bonjour@gymnika.com</a>
Cinéma	Les Ateliers spécialisés Festifilm	Roxane Potvin	1 877 759-1201, poste 224 <a href="mailto:r.potvin@festifilm.com">r.potvin@festifilm.com</a>
Danse	Art scène danse	Martine Langlois	450 582-0829
Tennis	Académie tennis Momentum	Dominique Gosselin	450 657-5121, poste 221 <a href="mailto:dgosselin@tennismomentum.com">dgosselin@tennismomentum.com</a>
Tennis de table	Club de tennis de table Tops de Repentigny	Karine Dumontier	514 236-7040 <a href="mailto:clubtopsrepentigny@gmail.com">clubtopsrepentigny@gmail.com</a>
Immersion culturelle et arts de la scène et visuel	Corporation C'jeune – Mon festival		<a href="mailto:info@monfestival.ca">info@monfestival.ca</a>

## ABSENCE DE VOTRE ENFANT

Pour la sécurité de votre enfant, il est important de signaler son absence à toute activité de la programmation estivale. Nous vous demandons de laisser un message sur la boîte vocale au 450 470-3001, **poste 3893**, en précisant dans l'ordre **LE CAMP QUE FRÉQUENTE L'ENFANT, LE NOM COMPLET DE VOTRE ENFANT ET SON ÂGE.**

## APPEL DU DIMANCHE

---

Pour tous les camps, sauf le camp tennis de table, chaque parent sera contacté par l'animateur de son enfant le dimanche précédant son premier jour de camp. Lors de cet appel, des informations concernant le déroulement de la semaine à venir vous seront spécifiées par l'animateur. Il s'agit du moment opportun pour lui soumettre toute interrogation ou inquiétude, en plus de lui confirmer ou d'ajouter des informations à la fiche de l'enfant.

## DÉPART DU CAMP OU DU SERVICE DE GARDE

---

Une **autorisation écrite** est exigée si votre enfant doit quitter avec une personne qui n'est pas inscrite sur sa fiche ou si votre enfant peut partir seul. Vous devez y indiquer le nom de la personne ainsi que la(les) journée(s) concernée(s).

Des **frais** de 5 \$ sont applicables par tranche partielle ou complète de 5 minutes de retard.

Le service de garde est offert de 6 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h sur le même site que le camp. Seules les personnes inscrites à la fiche de l'enfant seront autorisées à venir le chercher, sur présentation d'une **pièce d'identité avec photo**.

## Diplôme aux fonctions d'animateur (DAFA)

---

Dès son tout début en 2014, la Ville de Repentigny a contribué au projet du DAFA. Le DAFA est désormais reconnu mondialement en ayant reçu le Prix International de l'Innovation en Loisir 2016. Monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a d'ailleurs déclaré qu'il « souhaite confirmer que le succès du Programme DAFA, lauréat du Prix international de l'innovation en loisir 2016 remis par l'Organisation mondiale du loisir, a des retombées positives sur l'ensemble des jeunes du Québec ».

# **EFFETS PERSONNELS DE L'ENFANT**

---

*Requis tous les jours – nous vous recommandons fortement d'identifier tous les effets personnels de votre enfant.*

## **Pour tous les camps**

Dans un petit sac à dos :

- Boîte à lunch contenant 2 collations saines telles que fruits, légumes, fromage ou yogourt et un dîner santé avec un contenant réfrigérant de type « Ice pack ». Le lunch et les collations doivent être sans noix ou sans trace de noix et les contenants de verre ne sont pas permis. Notez qu'il n'y a aucun réfrigérateur ou micro-ondes sur les lieux.
  
- \* Afin que votre enfant ait de l'énergie pour toute la journée, nous recommandons de lui faire des lunches équilibrés, incluant tous les groupes alimentaires. Voici différents sites Internet qui vous donneront des trucs et des idées pour la préparation des lunches :
  - [mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.aspx](http://mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/boitelunch/Pages/boitelunch.aspx)
  - [tremplinsante.ca/recettes/recette](http://tremplinsante.ca/recettes/recette)
  - [nospetitsmangeurs.org/](http://nospetitsmangeurs.org/)
  
- Souliers de course qui ne laissent pas de trace
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Chapeau ou casquette
- Crème solaire doit être appliquée avant l'arrivée de l'enfant au camp
- Crème solaire supplémentaire afin d'en appliquer au cours de la journée (en aérosol idéalement, ceci facilite le travail des animateurs).
- Vêtements de rechange
- Chandail chaud ou coupe-vent
- Gourde ou bouteille d'eau
- Veste de flottaison (voir page 7)

## **Pour le camp soccer**

- Protège-tibias
- Bas longs couvrant complètement les protège-tibias
- Souliers à crampons extérieurs (non obligatoires)

## **Pour les camps gymnastique et cheerleading**

### **Gymnastique**

- Culotte courte ou cuissard

- Chandail ou maillot (maillot de bain une pièce)
- Souliers que l'enfant peut mettre et enlever rapidement et sans aide

#### **Cheerleading**

- Culotte courte ou cuissard
- Espadrilles propres (que l'enfant ne porte pas à l'extérieur)
- Chandail

## **OBJETS PERDUS**

---

Si votre enfant a perdu un objet pendant la semaine de camp, veuillez vous adresser à la personne à l'accueil du camp de jour de votre enfant.

Si vous désirez récupérer un objet après la fermeture des camps, veuillez téléphoner au 450 470-3400 et indiquer le nom de votre enfant, si l'objet est identifié, sa description et dans quel camp l'objet aurait été perdu. Un retour d'appel vous sera acheminé.

## **ALLERGIES, MÉDICAMENTS ET BESOINS PARTICULIERS**

---

Dans le but d'assurer la sécurité et le bien-être de votre enfant, il est primordial que la fiche de l'enfant soit remplie adéquatement. N'hésitez surtout pas à informer l'animateur de votre enfant de **tout changement** à son état de santé ou de préciser ses besoins.

L'injecteur EpiPen d'un enfant doit toujours être porté sur lui (dans un sac à la taille, par exemple) et non dans le sac de son animateur.

Une autorisation d'administration de médicaments doit être signée sur le site du camp de jour si l'animateur doit en administrer à votre enfant.

## **PISCINES**

---

### **Fonctionnement**

Selon l'emplacement du camp et l'horaire de la journée, les enfants iront à la piscine durant leur semaine d'activités. Afin de bien préparer cette période de la journée, voici quelques informations importantes à connaître.

#### Veste de flottaison individuelle (VFI)

Les enfants doivent avoir réussi le cours junior 3 ou l'équivalent, sinon, le port d'une veste de flottaison individuelle (VFI) sera obligatoire. Le port de la veste est aussi obligatoire pour tous les enfants de 6 ans et moins, peu importe le

cours réussi. Il est préférable et fortement recommandé de munir votre enfant d'une veste de flottaison individuelle (VFI).

## Exigences particulières

Pour les enfants qui éprouvent encore de la difficulté, un test sera effectué par les sauveteurs de la piscine, le lundi, afin de s'assurer de leur capacité à nager. Il est important de mentionner, si votre enfant sait ou non nager, lors des appels téléphoniques ou d'informer le service de garde, le matin, pour que ce soit souligné aux animateurs.

## Sites de baignade

Voici les lieux de baignade par camp. Une période de baignade ou de jeux d'eau est prévue tous les jours, dans la mesure du possible et selon la température.

*Pour des raisons hors de notre contrôle, les sites de baignade peuvent être sujets à changements.*

Sites des camps de jour	Piscines fréquentées
Centre communautaire Laurent-Venne	Jean-Claude-Crevier
Centre d'art Diane Dufresne	Thiffault
Centre récréatif de Repentigny	De la Paix
Complexe sportif Gilles-Tremblay	Champigny
École de la Paix	De la Paix
École secondaire l'Horizon	Jean-Claude-Crevier
École secondaire Jean-Baptiste-Meilleur	Rivest ou Lachapelle
Parc Rivest	Rivest
Parc Laforest	Laforest

Note : Pour le camp du Complexe sportif Gilles-Tremblay, un autobus transportera les enfants du site du camp à la piscine.

## INSCRIPTION, MODIFICATION OU ANNULATION

---

### Inscription et modification

Selon les places disponibles aux différents camps de jour, les inscriptions seront acceptées jusqu'à 10 h le mercredi précédant l'activité.

## Annulation

Pour annuler une inscription durant l'été, vous devez remplir la fiche d'annulation accessible par Internet et nous l'acheminer au moins 14 jours avant la date de début du camp. Vous pouvez vous référer à la politique d'annulation et de remboursement disponible au [ville.repentigny.qc.ca/vie-animee/camps-de-jour](http://ville.repentigny.qc.ca/vie-animee/camps-de-jour). Vous pouvez également vous référer au tableau « Annulation/résumé » ici-bas.

## Annulation/résumé

Date d'annulation	Frais d'administration	Frais d'administration Facture de moins de 75 \$
Du 29 mars au 31 mai	15 \$ – remboursement par chèque	20 % – crédit au dossier
Du 1 <sup>er</sup> juin à 14 jours avant le début du camp annulé	30 \$ – remboursement par chèque	30 % – crédit au dossier
Moins de 14 jours avant le début du camp	AUCUN REMBOURSEMENT	AUCUN REMBOURSEMENT
Raison médicale (avec billet du médecin seulement)	Au prorata du nombre de journées restantes moins 15 \$ Remboursement par chèque	Au prorata du nombre de journées restantes moins 20% Crédit au dossier
Raison disciplinaire	Au prorata du nombre de journées restantes moins 30 \$ Remboursement par chèque	Au prorata du nombre de journées restantes moins 30 % Crédit au dossier

## Adresses de transmission

Télécopieur : 450 470-3088

Courriel : [loisirs@ville.repentigny.qc.ca](mailto:loisirs@ville.repentigny.qc.ca)

Courrier : 435, boulevard Iberville Repentigny (Québec) J6A 2B6

Dans le cas où une note de crédit est émise, celle-ci s'applique à toute activité du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire. Elle peut être transférable aux membres de la famille (immédiate) et demeure valide pour un an à partir de la date d'émission.

## JOURNÉE TYPE

---

*Veillez noter que pour les camps spécialisés, 15 heures par semaine seront consacrées à la pratique de l'activité choisie.*

### Camps Toutenjeux, spécialisés et à la journée

6 h 30 à 9 h	Service de garde
9 h à 9 h 15	Rassemblement
9 h 15 à 10 h 15	Jeux ou activités en groupe, grands jeux ou période spécialisée
10 h 15 à 10 h 30	Collation
10 h 30 à 11 h 30	Jeux ou activités en groupe, grands jeux ou période spécialisée
11 h 30 à 13 h	Dîner et jeux au parc
13 h à 14 h 15	Baignade, activités aquatiques ou jeux en groupe
14 h 15 à 14 h 30	Collation
14 h 30 à 15 h 45	Jeux ou activités en groupe, grands jeux ou période spécialisée
15 h 45 à 16 h	Rassemblement
16 h à 18 h	Service de garde

### Camps Gymnika/gymnastique et cheerleading

6 h 30 à 9 h	Service de garde
8 h 45 à 9 h	Arrivée des participants
9 h à 9 h 10	Rassemblement
9 h 10 à 12 h	1 <sup>er</sup> bloc de spécialité et jeux extérieurs ou en gymnase
12 h à 12 h 45	Dîner
12 h 45 à 15 h 45	2 <sup>e</sup> bloc de spécialité et jeux extérieurs ou en gymnase
15 h 50	Rassemblement
16 h à 16 h 15	Départ des participants
16 h à 18 h	Service de garde

Note : 2 périodes par semaine sont prévues à la piscine en après-midi.

# CODE DE VIE – CAMPS DE JOUR

---

## Pour tous les camps de la programmation estivale

Le code de vie de la Ville de Repentigny est mis en place afin que tous les enfants vivent une expérience positive à travers les camps de jour. Pour se faire, nous considérons les besoins de l'enfant et nous privilégions une saine dynamique de groupe afin de permettre à tous de profiter d'un environnement propice au développement et au loisir.

1. Je respecte les autres dans mes gestes et dans mes paroles.
2. J'adopte des comportements sécuritaires pour les autres et pour moi-même.
3. Je respecte les lieux et le matériel qui m'est prêté.
4. Je respecte les consignes de l'animateur et du responsable.
5. Je participe aux activités qui me sont offertes.
6. Je m'amuse.

## Cartons

Les cartons sont des outils outil de communication pour informer les parents.

### Fonctionnement

- Les cartons sont cumulatifs de semaine en semaine et de camp en camp.
- Tous les cartons doivent être signés par le parent ou tuteur légal et retournés le lendemain au camp. Si l'enfant n'est pas inscrit le lendemain, le carton devra être retourné dès son retour au camp de jour.
- Il y a une gradation dans l'application des cartons, mais elle n'est pas automatique. Les cartons peuvent être remis en fonction de la gravité du geste posé. Ainsi, il est possible de passer directement à un carton rouge, selon la gravité du geste.
- Si l'enfant obtient comme premier carton un carton orange ou rouge, il y aura un contrat de comportement d'établi entre lui, ses parents/tuteurs légaux, le coordonateur du camp et le chef d'unité.
- Les contrats de comportement et les feuilles de route sont transférables de camp en camp en fonction du mouvement de l'enfant.

Voici des exemples de comportements pouvant mener à l'obtention d'un carton ainsi que les mesures disciplinaires qui seront appliquées en fonction de la couleur du carton et de la gravité des gestes.

## Carton jaune

### • **Exemples de comportement:**

- Utiliser un langage inapproprié.
- Insulter les autres.
- Bousculer les autres.
- Cracher.
- Donner une jambette.
- Avertir 3 fois un enfant du même comportement (ex. parler en même temps que l'animateur).

### • **Mesures:**

- Avertissement verbal auprès du jeune et du parent, retrait du jeune de l'activité en cours et le coordonnateur du camp est informé.
- Rencontre avec le parent, le jeune, le coordonnateur et l'animateur (si disponible) afin d'établir un contrat de comportement ainsi qu'une feuille de suivi.

## Carton orange

### • **Exemples de comportement:**

- Un cumul de cartons jaunes peut mener à un carton orange.
- Frapper un autre enfant.
- Pousser un autre enfant.
- Fuguer ou essayer de fuguer du camp.
- Intimider un autre enfant.
- S'approprier des objets qui ne sont pas à soi.
- Vandaliser.
- Menacer verbalement ou physiquement un autre individu.

### • **Mesures:**

- Rencontre avec le parent, le jeune, le coordonnateur et le chef d'unité pour discuter des prochaines étapes et mettre à jour le contrat de comportement s'il y a lieu.

## Carton rouge

### • **Exemples de comportement:**

- Un cumul de cartons orange peut mener à un carton rouge.
- Frapper un animateur ou un responsable.
- Frapper un autre enfant au visage ou à la tête.

### • **Mesures:**

- Suspension externe de l'enfant (une journée). Le parent doit venir chercher l'enfant dès qu'il reçoit son carton sans possibilité de remboursement de sa journée. Une rencontre avec l'enfant, le parent, le coordonnateur du camp et le chef d'unité est nécessaire lors de sa journée de retour.
- Suspension externe de l'enfant (une semaine). Le parent doit venir chercher l'enfant dès qu'il reçoit son carton sans possibilité de remboursement de sa semaine. Une rencontre avec l'enfant, le parent, le coordonnateur du camp et le chef d'unité est nécessaire lors de sa journée de retour.
- Renvoi automatique de l'enfant sans possibilité de retour dans les camps de jour de la programmation estivale (les frais d'inscription seront remboursés proportionnellement au nombre de journées restantes, sauf la semaine déjà entamée et moins les frais d'administration).

## Code de vie – camp cinéma

- L'enfant s'engage à ne jamais lancer d'objets.
- L'enfant s'engage à être respectueux envers toutes les personnes qui l'entourent indépendamment de l'âge.
- L'enfant s'engage à parler correctement sans utiliser les « sacres » ou un vocabulaire inapproprié.
- Les enfants et leurs parents devront respecter la réglementation des activités sous peine de renvoi.
- Tout enfant qui requiert un encadrement que nous ne pouvons lui offrir devra quitter le camp spécialisé dès que le personnel aura avisé ses parents.
- Tout parent qui néglige d'informer le personnel du camp spécialisé que son enfant a des problèmes (physiques, de santé ou de comportement) verra ce dernier expulsé du camp. Un remboursement suivra selon la politique de remboursement en vigueur.



***Aucun enfant indiscipliné ne sera toléré, et ce, pour le bien-être des autres participants.***

## Sanctions

- 1<sup>re</sup> faute : Rencontre avec l'enfant et avis aux parents
- 2<sup>e</sup> faute : Rencontre avec les parents – l'enfant sera suspendu temporairement jusqu'à la rencontre avec ses parents
- 3<sup>e</sup> faute : Expulsion du camp spécialisé

***Les Ateliers spécialisés Festifilm ne sont en aucun cas responsables de la perte ou du bris des effets personnels des enfants.***